

CIAS VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE**
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin, le Conseil d'administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :En exercice : 27 **Quorum : 14**

Présents : 22

Ayant donné un Pouvoir : 03

Absents : 02

Ne prenant pas part au vote : 02

Votants : 23

Abstention : 00

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 00

**Majorité absolue des suffrages
exprimés : 12****22 présents** : MENUET André, REGALLET Paul, GROS Sébastien, LACROIX Gilles, ANDRE Valérie, JOURDAN Véronique, BERTEAU Maëva, ARGOUD Yves, PLASSAIS Catherine, CHARANCE Régine, PARCOT Régis, CORNET Romance, CEVOZ-MAMI Christian, BOSSELER Nadia, HENAUX Raymond, QUEYRON Isabelle, GUETAT Christine, MICCICHE Virginie, THIERY Ghislaine, GORJUX Yves, MANGE Marie-Christine, MAURIN Charles.**02 pouvoirs** : POTELLE Carine à BERTEAU Maëva, CHAPUIS Agnès à JOURDAN Véronique.**03 absents** : LE BIHAN Isabelle, MOREL Aliette, DOMINICI Marie-José.**Date de la convocation :**

03/06/2026

OBJET : BUDGET ANNEXE SAAD : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025**MONSIEUR LE PRESIDENT,**

RAPPELLE que le Compte administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du Budget annexe SAAD du centre intercommunal d'action sociale.

INFORME le conseil d'administration que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2024, a été réalisée par Madame la Trésorière en poste à Pont de Beauvoisin et que le Compte de Gestion établi par cette dernière est conforme au Compte Administratif du Budget annexe SAAD du centre intercommunal d'action sociale.

PRESENTE ensuite au conseil d'administration le Compte Administratif Budget annexe SAAD du centre intercommunal d'action sociale. Les résultats sont arrêtés comme suit :

Exploitation	Compte administratif 2025
Dépenses nettes	422 127,51 €
Recettes nettes	523 216,02 €
Résultat d'exploitation 2025	101 088,51 €
Report d'exercices antérieurs	43 323,69 €
Résultat à affecter	144 412,20 €

Investissement	Compte administratif 2025
Dépenses nettes	20 818,52 €
Recettes nettes	28 448,82 €
Résultat d'investissement 2025	7 630,30 €
Report d'exercices antérieurs	25 870,73 €
Résultat à affecter	33 501,03 €

Monsieur le Président quitte ensuite la séance.

Monsieur Régis PARCORET demande ensuite au conseil d'administration de bien vouloir se prononcer.

- Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte de Gestion et du Compte Administratif,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE,
Par 23 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention,

➤**VOTE** le Compte Administratif 2025 du SAAD présenté par le Président selon les résultats susvisés.

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 07/07/2026,

Le Président,
Paul REGALLET

